

SANS FOND

Où va l'argent ?

Dépenses et pression fiscale records, insatisfaction croissante et consentement à l'impôt en berne. L'Express s'est plongé dans les méandres des finances publiques. Chiffres exclusifs.

PAR BÉATRICE MATHIEU

La voix est blanche, les traits tirés. Bientôt deux années de « quoi qu'il en coûte », ça laisse des traces chez un ministre chargé des deniers publics. Au cœur de la citadelle de Bercy, dans son vaste bureau qui surplombe la Seine, Olivier Dussopt ne lâche rien. À l'aide de ses fiches bristol noircies de chiffres, il répond pied à pied aux critiques de la droite, qui accuse le gouvernement de gabegie financière, à celles de la gauche, qui dénonce les cadeaux faits aux riches, tandis qu'en toile de fond le Sénat vient de refuser de voter le projet de loi de finances pour 2022, jugé électoraliste et dispendieux. Il y a des semaines plus harassantes que d'autres.

« La vérité, c'est qu'entre 2017 et 2019 nous avons rompu avec tout ce qui se faisait depuis vingt ans : nous avons effacé les hausses d'impôts des précédents gouvernements, ramené les déficits publics sous la barre des 3 % du PIB et limité à 0,8 % en volume la croissance des dépenses publiques, ce qui n'avait jamais été fait. Cela nous a permis d'éviter un effondrement

économique en 2020 et 2021. Avec la parenthèse du Covid, nous sommes revenus sur une tendance de progression des dépenses de 1,1 % en 2022, ce qui ne compromet pas notre objectif de réduction des déficits à moyen terme. » Circulez, il n'y a rien à voir.

Reste un chiffre qui chiffonne. De 2017 à début 2022, l'Etat aura dépensé près de 65 milliards de plus que ce qu'il avait prévu au début du quinquennat, si on exclut évidemment l'arsenal du « quoi qu'il en coûte » lié au Covid, d'après les données



L'EXPRESS 2 DÉCEMBRE 2021

compilées par Jean-François Husson, le rapporteur général du budget au Sénat. Certes, la crise des gilets jaunes est passée par là, tout comme le Ségur de la santé, voté avant la pandémie. Mais ce dérapage illustre aussi notre addiction à l'argent public, notre incapacité à choisir, à faire plus d'un côté – santé, éducation... – en acceptant – en ayant le courage! – de faire moins de l'autre. L'écrasante majorité des ministères aura vu ses crédits progresser durant ce quinquennat. « Un problème, une loi », affirment ceux qui dénoncent l'inflation législative, cette maladie française. On pourrait dire aussi « un problème, un chèque ». Comme si chaque crise accouchait d'une extension du domaine public. Avec, comme résultat, un Etat omnipotent, banquier ambulant aux poches sans fond. Sauf qu'il n'y a pas d'argent magique.

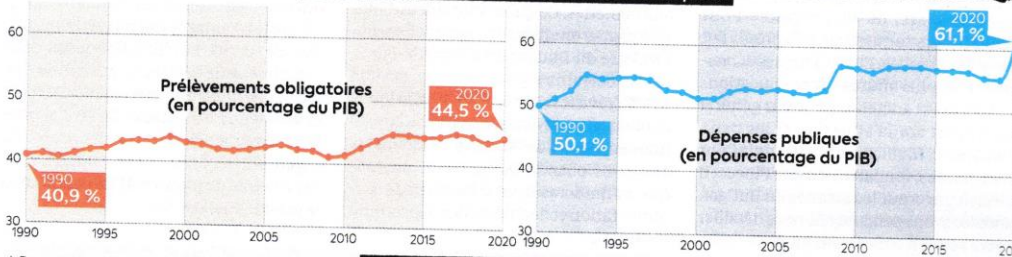
Les chiffres sont connus : La France est le pays européen où le poids de la dépense publique rapportée au produit intérieur brut est le plus élevé d'Europe, au coude à coude avec le Danemark selon les années. A niveau de richesse comparable, nous dépensons chaque année quasiment 180 milliards de plus que nos voisins européens. Et cet écart s'est creusé au cours de la décennie passée. Le corollaire : une pression fiscale elle aussi inégalée. L'argent public est partout, tout le temps. Certes, ce surcroît de dépense s'explique en partie par le choix de notre modèle social, notamment celui de la retraite par répartition. Certes, notre modèle redistributif est un des plus efficaces de la planète : « Pour les 20 % des ménages les plus pauvres, les outils de redistribution permettent d'accroître leur niveau de vie de 75 % par rapport au revenu initial », plaide Olivier Dussopt.

Et pourtant. « Malgré ce poids de la dépense publique, nous sommes un des grands pays où la reproduction des inégalités de naissance est la plus marquée, à l'école notamment, où l'origine sociale des élèves ne parvient pas à être gommée », pointe Antoine Goujard, l'économiste chargé du suivi de la France à l'OCDE. Surtout, le sentiment que les services publics vont à vau-l'eau – une des critiques principales des gilets jaunes – est largement répandu. L'école républicaine s'enfoncé, l'hôpital est au bord de l'implosion, les transports publics vieillissent, la justice frôle le burn-out... Malgré les 10 milliards d'euros destinés chaque année à la masse salariale de la police nationale (+ 21 % en

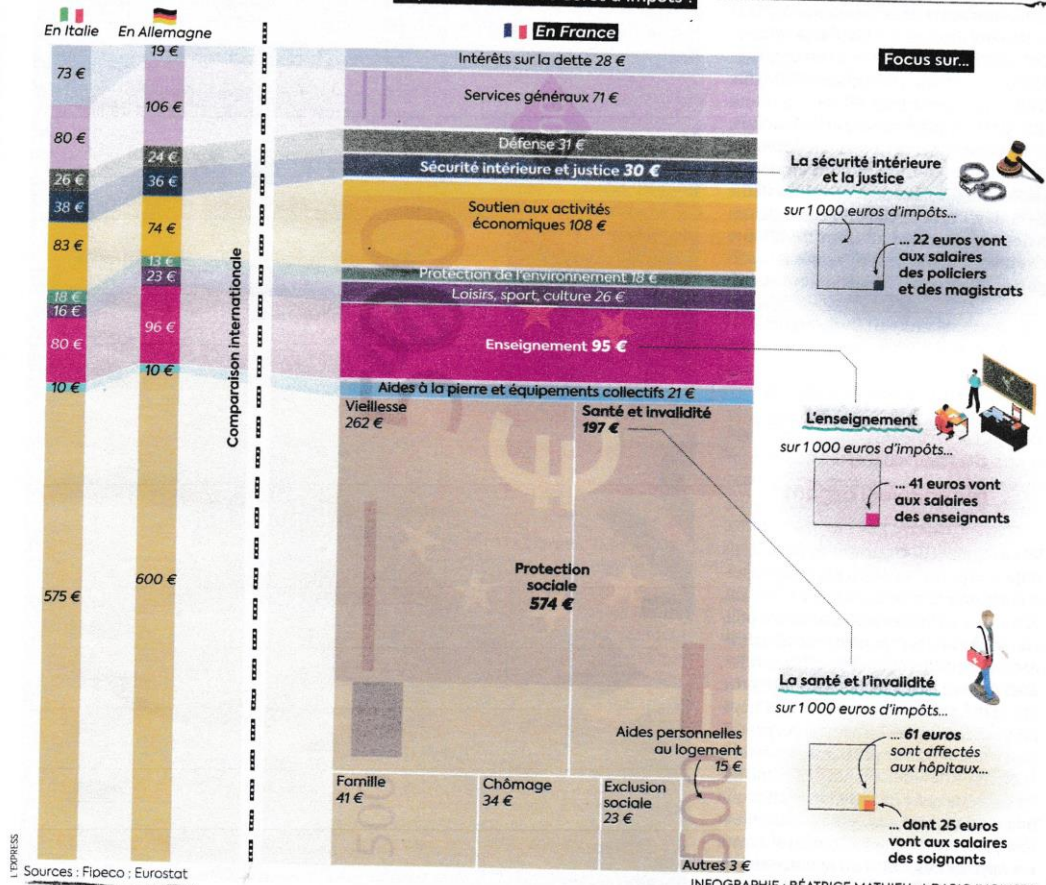
Dans le dédale du budget de l'Etat

La France est sur le podium mondial de la dépense et pourtant on manque de profs, d'infirmières, de juges ou de policiers. Avec l'économiste François Ecalle, L'Express a plongé dans les arcanes des finances nationales pour comprendre la répartition de l'argent public.

La France championne des impôts... et de la dépense



A quoi servent 1 000 euros d'impôts ?



Focus sur...

La sécurité intérieure et la justice

sur 1 000 euros d'impôts...

... 22 euros vont aux salaires des policiers et des magistrats

L'enseignement

sur 1 000 euros d'impôts...

... 41 euros vont aux salaires des enseignants

La santé et l'invalidité

sur 1 000 euros d'impôts...

... 61 euros sont affectés aux hôpitaux...

... dont 25 euros vont aux salaires des soignants

L'EXPRESS

Sources : Fipeco ; Eurostat

INFOGRAPHIE : BÉATRICE MATHIEU et DARIO INGIUSTO

► dix ans), le nombre de policiers sur le terrain a chuté de 37 % sur la même période, et le taux d'élucidation des homicides est tombé à 67,6 % en 2020, soit 5 points de moins qu'en 2015, d'après une récente note de la Cour des comptes.

Mais alors, où va l'argent ? Pour répondre à cette question, L'Express a fait travailler François Ecalé, l'un des économistes les plus affûtés sur ces questions budgétaires : ancien rapporteur général du rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques de la Cour des comptes, fondateur du site Fipeco, il connaît par cœur les arcanes du Budget. Nous lui avons demandé de nous détailler à quoi servent concrètement nos impôts et nos taxes. En creusant notamment trois domaines au cœur des missions de l'Etat et qui sont aujourd'hui les plus sensibles : l'éducation, la santé et le poste sécurité-justice. Ses calculs exclusifs sont édifiants (voir l'infographie page 19). On y apprend que sur 1 000 euros versés par les Français, 574 servent à financer le système de protection sociale, dont 45 % sont englobés par les retraites. Les dépenses du système de santé absorbent, elles, 197 euros (235 en Allemagne), mais en bout de chaîne 25 euros seulement sont versés aux soignants. Idem pour l'éducation, qui mange

**Il faut impérativement
regagner des marges
de manœuvre et
redéployer l'argent**

95 euros des 1 000 euros d'impôts, mais dont 41 à peine servent à payer les enseignants. Sur la mission sécurité-justice, 22 euros sont dédiés aux salaires des policiers, magistrats et personnels de l'administration pénitentiaire. Des calculs arides, mais riches d'enseignements : pour mettre plus d'infirmières et de médecins à l'hôpital, pour rémunérer bien mieux les professeurs, les marges de progression existent, à condition de faire des choix. Et de travailler sur l'efficacité de la dépense publique pour regagner des marges de manœuvre et redéployer l'argent. « La France est, parmi les pays riches, celui où le potentiel de croissance lié à la baisse des dépenses

publiques et à la recherche de gains d'efficacité est le plus élevé », confirme Antoine Goujard, économiste.

Dépenser mieux. Voilà bien le sujet. « Ceux qui brandissent la hache et promettent de faire table rase n'ont jamais été aux manettes. Ce qui se joue aujourd'hui, c'est gagner en efficacité », souffle l'ancien ministre du Budget Eric Woerth. Par le passé, certains s'y sont lancés, avec la RGPP (révision générale des politiques publiques) sous Nicolas Sarkozy ou la MAP (modernisation de l'action publique) sous François Hollande. De fumeux acronymes qui ont fini écrasés par la lourdeur de l'administration et des habitudes. « On a buté

sur la carte famille nombreuse. La réforme de l'Etat doit passer par une revue générale des dépenses, auxquelles des objectifs quantifiables, qui transcendent les gouvernements, auront été assignés dans la durée », estime Eric Woerth. Une réforme qui doit passer aussi par des choix clairs. « Faire le tri entre ce qui relève d'une mission de service public et doit rester dans le périmètre de l'Etat et ce qui tient davantage d'une mission d'intérêt général et peut être délégué au secteur privé », ajoute Reynald Briec, associé et responsable du département droit public chez EY. Une belle feuille de route pour les candidats à la présidentielle. *



ELIA BARBER